

PROMEA ACTUALITÉS 02/19

PROMEA assurances sociales

Remplacement du PartnerWeb

Le 30 août 2019 tout est prêt : nous passerons à PROMEA connect ! La page d'accueil est l'élément central de notre «PartnerWeb 3.0» : elle vous donne une vue d'ensemble de vos collaborateurs et collaboratrices, des tâches à effectuer et des communications actuelles.

PROMEA connect est:

- <u>Simple</u>: l'utilisation intuitive est primordiale pour vous en tant que client.
- <u>Efficace</u>: vous disposez rapidement d'un aperçu et transmettez les annonces et documents nécessaires de manière simple et efficace.
- <u>Pratique</u>: les informations et retours vous sont présentés de manière claire.

Si vous utilisez déjà la procédure de connexion à plusieurs niveaux par SMS ou OTP (one time password), le changement se fera automatiquement pour PROMEA connect.

Si vous n'avez pas encore effectué la mise à niveau vers l'authentification à deux facteurs dans PartnerWeb, il convient de le faire maintenant. L'accès à PROMEA connect ne sera en effet pas possible autrement. Notre support est à votre entière disposition par téléphone au 044 738 59 03 si vous avez des questions.

PROMEA caisse de compensation

Droit aux APG entre deux services d'instruction

Depuis décembre 2018, les brèves interruptions entre deux services d'instruction de base relativement longs ne sont pas exclues. Il est à souligner que seules les personnes en service considérées comme sans travail durant l'interruption entre deux périodes de service d'instruction ont droit à l'allocation pour perte de gain. Les personnes salariées doivent, pendant l'interruption, soit reprendre leur travail avec leur employeur, soit prendre des vacances. L'employeur est légalement tenu de leur fournir une occupation; s'il ne le fait pas, il doit verser le salaire contractuel.

PROMEA caisse de pension

Informations de PROMEA caisse de pension

L'année de placement 2018 a été marquée par une performance négative qui a également eu des répercussions sur le rendement des placements et le degré de couverture de PROMEA caisse de pension. Le rendement de -3,12 % qui a été réalisé sur les placements en 2018 se situait légèrement audessus du rendement moyen des caisses de pension suisses. Ainsi, le degré de couverture au 31.12.2018 était de 106,0 % (31.12.2017 : 111,7 %). Ce degré de couverture permet à PROMEA caisse de pension de toujours être en mesure de couvrir intégralement l'ensemble de ses engagements vis-àvis des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes. Le nombre d'entreprises affiliées et d'assurés actifs a également augmenté en 2018. Il est pour nous important que cette croissance soit en adéquation avec la structure existante de PROMEA caisse de pension de sorte que la sécurité de notre caisse de pension reste garantie pour l'avenir.

PROMEA est à vos côtés en tant que partenaire professionnel pour toutes vos demandes dans le domaine des assurances sociales.

PROMEA assurances sociales Ifangstrasse 8, case postale, 8952 Schlieren Tél. 044 738 53 53, fax 044 738 53 73 info@promea.ch, www.promea.ch